

## QUAND MOÏSE PORTE PLAINTE

( Essai sur la punition des hébreux en Egypte – ou « Qui aime bien châtie bien »)

Un verset de l'Exode (Chapitre III verset 16) , qui évoque la sanction exercée par DIEU sur le peuple hébreu en Egypte , m'interpelle tout particulièrement.

Car , par Son Verbe, Dieu, « *paternel* » ou « *maternel* », (à son choix) disons parental, y fait un procès en règle de son peuple « aîné ». En somme, un procès Verbal.

Examinons d'abord le texte brut concerné, puis je tenterai ensuite d'ébaucher une explication perso , laquelle est loin d'être « orthodoxe »

### I - LE VERSET BRUT

Rappelons que c'est dans le livre de l'EXODE ( paracha Chemoth) et plus précisément dans son Chapitre III , que Moïse, prenant son chemin buissonnier , y fait sa première rencontre avec DIEU.

► Or dans le VERSET 16 de ce même chapitre, qu'y lisons- nous ?

Que DIEU demande à Moïse de rassembler les Anciens d'Israël pour un faire part, et de les informer que, en temps que DIEU des ancêtres, puis Celui d'Abraham, puis d'Isaac et enfin de Jacob, ces anciens d'Israël, réunis par Moïse, se devaient de savoir que ce qui arrive, ou que ce qui arrivera au peuple hébreu en Egypte, ne relève, en fait, que d'une volonté divine exprimée d'exercer à son encontre un châtement exemplaire : ( il ne s'agit pas d'un lapsus, j'ai bien écrit « au peuple hébreu » et non au peuple égyptien )

« *Pokéd pakadti* ETKH'EM vé-eth a assouï LAKH'EM bémitsraïm »

*Pokéd pakadti* = châtement j'ai châtié = j'ai « super châtié » ou « je super - châtierai »

*Etkh'em* = vous

*Vé eth a assouï* = et vos actions ( actives ou subies – du verbe ' ossé ' )

ou « avec ce qui est fait »

*Lakhem* = pour vous

*Bémitsraïm* = en Egypte.

En clair : Fais savoir, Moïse, aux anciens que vous êtes VOUS (le peuple hébreu) responsables de ce qui vous est advenu et /ou vous adviendra et de vos souffrances subies et / ou à subir.

**BIGRE DONC !!!**

Relisons la bible du Rabbinate de Kahn. Face à cette compréhensible difficulté, source d'une lourde et fort délicate problématique, celle-ci préfère plus simplement « botter en touche » par une traduction édulcorée, de circonvolution et biaise le message ainsi contourné. Je vous la livre :  
« J'ai 'fixé mon attention' sur vous et sur ce qu'on vous fait en Egypte »

Alors que « POKED » signifie indubitablement « punir, châtier ».

Cachez moi donc ce POKED, ce châtement, que je ne saurais voir ?...

De plus, la répétition du mot ( Pokéd pakadti ) traduit une majoration, une insistance et un renforcement du mot , et donc l'idée d'un châtement maximum ( De même que Chabat Chabaton veut dire jour de « super » chabat, de chabat absolu)

## II - EXAMINONS QUELQUES FUTURS VERSETS SIMILAIRES TRANSMIS PAR MOÏSE :

### ► Dans Exode 20, 5

Ce même, « **POKED** », ( châtiment), se retrouve dans le deuxième commandement du décalogue, ( Exode 20, 5) :

Quiconque se livre à l'idolâtrie sous toute forme, commet, dit la Table de loi, un délit majeur , d'où:

« **POKED** avon avoth al banim »

« ( **DIEU**) châtie la faute des pères sur les enfants » (en sanction intergénérationnelle)

Dans le même registre, au verset 7, il est rappelé que DIEU ne laisse pas impuni ( lo yinaké) celui qui utilise son Nom, sa re- NOM- mée, son aura , pour dire ou faire admettre des inexactitudes en utilisant ou se couvrant derrière Son Nom.

### ► Dans Exode 34, 7

C'est le célèbre paragraphe lu et tant relu à Kippour du Vayaavor. A nouveau :

« **POKED** avon avoth al banim »

« ( **DIEU**) châtie la faute des pères sur les enfants » (en sanction intergénérationnelle)

## III – BIZARRE , BIZARRE : POURQUOI DONC AVOIR CHATIÉ LE PEUPLE HEBREU EN EGYPTTE ET POURQUOI DIEU INSISTE-T- IL DONC TANT POUR QUE MOISE LE LUI RAPPELLE ?

On ne saurait comprendre ce rappel divin sans préalablement revenir sur l'étude de la Genèse, dont l'une des motivations du récit de ce livre consistait à nous relater une litanie d'erreurs punissables des patriarches , dont certaines étaient graves, et donc qui arrivent maintenant à l'heure d'être punies. (**POKED** avon avoth al banim )

En voici quelques illustrations de fautes :

### ► Première illustration : le comportement de Siméon et Lévi ( Genèse Chapitre 34)

Leur sœur Dina fut séduite par Sichem fils de Hamor le hévéen ( traduction littérale de son nom : « *Omoplate fils de Bourricot* » ) et le texte nous dit que leur passion était partagée ( Il sut parler au cœur de la jeune fille)

Prenant prétexte de cette liaison shakespearienne à la Roméo et Juliette, les deux frères conçoivent alors un stratagème pour affaiblir la tribu de Sichem dans un but de rapine.

Même si cela nous consterne en notre for intérieur, force nous est de constater que c'est un véritable massacre qu'ont commis ces deux patriarches, fils de Jacob, lesquels firent suivre leur massacre d'une razzia en règle de cupidité.

DIEU le fera payer cher aux descendants de la fratrie. HAD GADIA ?? A cette mort collective infligée aux Hévéens , DIEU répond-il par une future mort collective ( mais partielle ) que subiront leurs enfants descendants premier nés ? S'agit-il en Egypte d'une leçon pratique collective préfigurant les Tables de la Loi ?

« POKED avon avoth al banim »  
« ( DIEU) châtie la faute des pères sur les enfants » (en sanction intergénérationnelle)

Rappelons de plus que Siméon sera exclus de la bénédiction de Moïse et que Lévi sera quant à lui privé de toute possession de territoire.

► Deuxième illustration : le comportement des frères de Joseph à son égard ( Genèse Ch. 37)

Comportement répréhensible pour avoir vendu en esclavage leur propre frère Joseph.

Qui n'aura relevé le contraste d'un tel comportement esclavagiste de cette fratrie d'avec celui de Moïse qui tue un égyptien, pour punir son esclavagisme, en risquant ainsi sa propre vie , et de surcroît pour un homme qui, lui, n'est pas même son frère !

D'ailleurs dans l'Exode 21, 16, il sera écrit que

« *Celui qui aura enlevé un homme pour le vendre sera mis à mort* » .

C'est peut être aussi une des raisons pourquoi seul Joseph sera béni en ses enfants  
Mais non ses frères qui sont exclus de la bénédiction de Jacob.

A un esclavage ainsi commis et généré par les ascendants, répond un autre esclavage mais qui lui, cette fois-ci, sera subi par leurs descendants.

► Autre exemple : le parjure répétitif de Jacob

Dans Genèse chapitre 27 vers 21 Jacob invoque le Nom de DIEU à l'appui du mensonge auprès de son père. De plus, il s'en sent étranger « c'est TON dieu qui m'a donné bonne chasse » ( voir à Pessah : pourquoi votre fête, dit l'enfant qui s'en sent étranger )

Dans Genèse chapitre 31 vers 53, le même Jacob jure, avec Laban, par des divinités païennes amalgamées avec la divinité de son père.

► autre cas : l'envoi à la mort par Abraham de son aîné Ismaël dans le désert

Lorsque son neveu Loth sera en danger dans Sodome, Abraham « raisonnera » avec Dieu sans hésiter. Mais pour aucun de ses deux fils , Ismael ou Isaac, il ne dira le moindre mot de plaidoirie.

De fait, fort nombreux sont les contre – exemples égrenés le long du récit de la genèse....

Que le lecteur se rassure, il y a dans la Genèse, en pendent, d'autres exemples positifs  
Mais hors sujet de cet essai.

#### IV – LE MESSAGE DE MAIMONIDE

Revenons à notre verset initial et à notre point de départ

Pourquoi le message du texte, pourtant si cohérent dans sa répétitivité le long de la Bible, et si clairement donné par DIEU à Moïse pour transmettre aux Anciens, pourquoi donc ce message est-il contourné ou détourné en sa traduction dans la plus grande gêne par les exégètes traditionnels voire même actuels ?

Pourquoi les commentateurs se refusent-ils à examiner les nombreuses erreurs des protagonistes de la Genèse ?

C'est parce que cela contredit une mythologie ressassée et bien établie sur les patriarches.

Plutôt que de lire les leçons du texte de la torah les concernant, et ô combien pédagogiques, n'est-il pas plus séduisant d'éluder leurs fautes, voire d'inventer des midrachim de contre-feu pour pouvoir avoir ses « héros »...

Même s'il est vrai que tout jeune ou ado a besoin d'idoles....

C'est pourquoi Maimonide, que l'on sait très prudent pour son époque implacable, et qui manipulait volontairement sur certains points épineux l'ambiguïté et les contradictions ( mais c'était son code allusif sur des sujets indicibles quand on le connaît bien et actuellement reconnu par les « Maimonidologues » , écrit dans son guide des égarés tome 1 chapitre 63 :

*« il ne faut pas te laisser induire en erreur par ce qu'on raconte des patriarches, en disant que DIEU leur adressait la parole et qu'il se manifestait à eux, car tu ne trouveras pas ce genre de mission prophétique qui consiste à faire un appel aux hommes ou à guider les autres, de sorte qu'Abraham, ou Isaac ou Jacob ou ceux qui les précédaient, aient dit aux hommes « DIEU m'a dit que vous devez faire ou ne pas faire telle chose » ou bien « Il m'a envoyé vers vous »*

*Jamais pareille chose n'a eu lieu ; au contraire, il ne leur fut parlé d'autre chose de ce qu'ils devaient faire et de leur annoncer quel sera l'avenir de leur race MAIS PAS D'AUTRE CHOSE*

*( fin de citation)*

#### V – UNE REPENTANCE ( TECHOUVA) COLLECTIVE ??

Peut-être pourrait-on conclure que le peuple hébreu, fait ainsi collectivement repentance des fautes passées commises par leurs ascendants, dont certaines très lourdes, et qui leur ont laissé ce « passif moral » (tout comme le déficit d'un pays retentit en dette financière sur les générations suivantes, mais celle-ci, simplement différée, reste à payer).

Ce serait ainsi par la souffrance et la plainte ( tsaakat) que les hébreux se retrouvent ainsi à pouvoir effacer l'ardoise de leurs ancêtres géniteurs.

Et ce pour mieux repartir ensuite vers un renouveau, vers une re-naissance.

*« Pokéd pakadti ETKH'EM vé-eth a assouï LAKH'EM bémitsraïm »*

Lakh'em signifierait alors *pour votre bien, dans votre intérêt même*

Cet éclairage permettrait aussi de rendre plus compréhensible pourquoi Dieu a « endurci le cœur de Pharaon ».

-----